

# LA DÉMOCRATIE LYONNAISE,

**REVUE MENSUELLE,  
POLITIQUE, SOCIALE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.**

12 livraisons, 5 fr.—6 livraisons, 3 fr.—3 livraisons, 1 fr. 50 c.—10 cent. en sus,  
par chaque livraison, pour les départements : Pour l'étranger. 20 cent.

LA REVUE PARAIT LE 1<sup>er</sup> DIMANCHE DU MOIS :

Elle rend compte de tous les ouvrages ayant un caractère scientifique, industriel, social et politique dont il lui est adressé deux exemplaires.—Elle ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la rédaction.

S'adresser à RIVIÈRE cadet, directeur-gér., rue Bât-d'Argent, 19, à Lyon.—Affranchir

## SOMMAIRE.

Notice sur Jacquard.—Le tour des deux quais.—Le conseil des Prud'hommes.—  
Rapport de M. Schutzenberger, suite et fin.—Chronique générale.



### NOTICE SUR JACQUARD.

Cette statue que vous voyez sur la place Sathonay, c'est un enfant de Paria qu'un jour la Providence prit comme par

hasard au travers de sa caste pour en faire le premier rameau de l'arbre généalogique du peuple lyonnais : c'est Jacquard.

C'est la postérité des hommes de labeur qui commence dans notre cité.

C'est une royauté nouvelle — la royauté de l'intelligence et du travail — qui s'inaugure dans l'humanité, qui s'assied dans l'état social, et menace d'écrire un jour avec le bronze des canons l'histoire de tous les grands hommes de l'industrie !

En deux mots, voilà toute notre pensée sur le fait de l'inauguration de la statue de Jacquard. — De la manière dont cet hommage a été rendu par les représentants de la cité et de l'industrie lyonnaise au modeste et laborieux génie à qui elles doivent, l'une sa fortune, et l'autre son développement et son renom plus qu'européen, nous en avons dit notre sentiment, nous n'y reviendrons pas.

Un autre sentiment nous a dit que, dans cette feuille où nous avons toujours fait une large part aux intérêts spéciaux de la classe au sein de laquelle Jacquard surprit le secret de la plus douce et de la plus bienfaisante renommée, nous devons à notre tour consacrer la mémoire d'un homme dont le nom fut toujours cher aux amis de l'humanité. Ce devoir nous venons aujourd'hui le remplir.

## I.

Joseph-Marie Jacquard, naquit à Lyon, le 7 juillet 1752.

Jean-Charles Jacquard, son père, était maître ouvrier en étoffes de soie brochées d'or et d'argent; sa mère, Antoinette Rive, était liseuse de dessins; Isaac-Charles Jacquard, son aïeul, était tailleur de pierre à Couzon.

Si vous voulez trouver le berceau de tous les grands citoyens, remontez jusqu'au peuple.—Cultivée et ornée par ses mains, fécondée par son intelligence, la terre est son blason. Ni sa noblesse, ni ses titres, ni sa généalogie ne se peuvent contester, car il est le fils de l'auteur des choses. Sa noblesse, ses titres et sa généalogie datent de la Création.

M. Arago l'a dit : « L'homme de génie est toujours méconnu « lorsqu'il devance son siècle, en quel genre que ce soit. » Et il faut bien en convenir, Jacquard n'échappa point à cette destinée des grands hommes; il porta comme eux sa couronne d'épines ! Il lui fallut lutter, comme eux, contre les préjugés, les basses convoitises, les haines aveugles et les mauvaises passions de son temps ! Pour lui, comme pour eux, quand vint l'heure de la justice et des réparations, le bruit de l'immortalité ne

frappa plus que la pierre d'un tombeau ! L'homme était remonté dans le sein de Dieu....

## II.

Jacquard, dit un historien, « montra, dès sa plus tendre enfance, « un goût très prononcé pour la mécanique ; il employait tous ses « moments à faire des machines appropriées aux usages les plus « divers, des petits meubles, des églises, des maisons, des tours : « il imitait, dit-il, tout ce qu'il voyait avec une parfaite exactitude « dans les proportions. »

Notre intention n'est pas d'infirmer cette assertion de l'auteur que nous venons de citer. Nous n'examinerons pas davantage si ce n'est point un privilège particulier aux historiens que d'attacher sur le front de l'enfant le signe anticipé des facultés qui ne peuvent éclore et se développer que dans le cerveau de l'homme. Mais nous savons combien ces facultés si précieuses, et qui seraient si favorables au bonheur et au bien-être de la grande communauté sociale, si elles étaient cultivées avec intelligence et sagement utilisées, périssent souvent faute d'air, de culture, d'espace et d'aliment, dans la meurtrière organisation du travail.

Hélas ! l'homme a réduit l'homme aux proportions d'une machine industrielle destinée à remplir, toute sa vie durant, la même fonction dans le système où le hasard de la naissance et le dévorant empire du besoin l'ont attaché au mépris de ses goûts, de sa vocation et des vues providentielles.—En pliant la brute sous sa loi, il l'a étudiée dans ses mœurs, dans ses aptitudes, dans ses besoins : à chacun il a donné des fonctions appropriées à ses aptitudes, à chacun l'aliment qui lui convient. Ce qu'il a su faire pour la brute, il ne l'a point encore voulu faire pour lui ; il est ce que le font le hasard et la fatalité, mais non ce qu'il peut et ce qu'il doit être. — Quelque jour, cependant, vous verrez qu'il y songera sérieusement.

En attendant, le génie de l'homme et l'homme lui-même s'étiolent et meurent comprimés, étouffés dans les étreintes d'un travail monotone parce qu'il est uniforme, abrutissant parce qu'il consume ses facultés intellectuelles par un constant et excessif emploi de ses forces physiques. — La matière tue l'esprit.

Enfants nous avons eu tous, à des degrés divers, avec des tendances encore plus diverses que spéciales, les goûts et l'activité productive qui sont signalés dans l'enfance de Jacquard, comme un trait caractéristique des destinées auxquelles il devait être appelé. Nous avons éprouvé tous un irrésistible entraînement à

reproduire dans les œuvres industrielles de nos pères les choses pour lesquelles nous nous sentions le plus d'attrait. — La nature humaine n'a point changé; ces aptitudes variées et cette activité en sont toujours l'essence et le besoin le plus impérieux. Laissez agir librement l'enfance; essayez, en la guidant, de placer sous sa main des matériaux et des instruments selon ses forces et son âge! et vous verrez si elle ne fait pas ce que faisait Jacquard enfant avec une activité étonnante, avec une merveilleuse facilité?— Le génie de l'imitation est le propre de l'enfance; l'homme perçoit par les yeux avant de faire œuvre de son intelligence. Ainsi l'a voulu l'économie du créateur.

A l'âge où il serait rationnel et logique d'employer sa puissance d'activité au développement des forces corporelles, nous emprisonnons l'enfant, nous le clouons immobile sur les bancs de l'école, et l'enfermons dans un cercle d'études dont il ne sait encore ni la raison, ni le but. De là, résulte, pour la plupart, un profond dégoût de l'étude, et pour les autres, avortement ou prostration de l'intelligence. Et c'est ainsi que, par un cas vicieux de nos systèmes d'éducation,—en ce monde très justement qualifié de *monde à rebours* par un illustre socialiste—l'enfance détournée des voies tracées par la sage nature, devient, ne trouvant mieux à faire, un agent de destruction et le supplice de ses éducateurs.

Et que dire encore sur cette autre enfance condamnée si prématurément, hélas, à lutter de ses faibles mains contre les tortures de la misère? Celle-là, nous l'attachons à la roue de l'éducation professionnelle et du travail comme un forçat au pilori; nous faisons table rase de ses facultés intellectuelles. — Et voilà comment nous perdons, dès notre début dans la vie, la meilleure part de nos forces et de notre puissance.

Dieu n'a pas voulu, — et l'homme s'avisera bien un jour d'y songer, — qu'avant la fleur, le fruit vint à l'arbre. Essayez de le faire mûrir en serre chaude? il n'aura, — ceci vous le savez, — ni saveur, ni goût. L'air, la rosée et le soleil ne se peuvent remplacer. — L'homme est appelé à gouverner la nature, mais point à la changer.

### III.

La jeunesse de Jacquard s'écoula en un temps où, dans les familles, la profession se transmettait encore, pour ainsi dire, avec le sang, de père en fils, de génération en génération; en un temps où le cachet de chaque industrie s'incrustait énergiquement, profondément, cruellement dans la chair des populations! Et cependant il n'embrassa point la profession de son père. Nul

n'a su pourquoi ?—Jacquard, il y a de ceci déjà bien des années,— dans un âge où il possédait encore toute la plénitude et toute la vigueur de son esprit, semblait l'avoir lui-même entièrement oublié, car il n'en parla jamais, du moins que nous sachions, à ses plus intimes amis.

Que si nous venons à réfléchir sur ses premiers débuts dans la carrière du travail, vraiment nous avons peine à comprendre par quel signe il était donné d'apercevoir dans Jacquard l'homme qui devait un jour opérer une si prodigieuse révolution dans l'art de la fabrication des étoffes de soie, l'homme qui devait doter la classe ouvrière d'une invention si excellemment salutaire que, vingt ans après sa mise en pratique, le type du *canut* disparaissait avec les gloses rimées des *sergents de boutique* !

Or, ces premiers débuts il les fit chez un relieur ! Après, nous le retrouvons dans l'atelier de M. Saulnier, l'un des plus habiles fondeurs du temps, où il fit preuve d'une remarquable aptitude dans la fonderie des caractères d'imprimerie. — Nous croyons pouvoir affirmer ici, bien qu'il n'en soit fait mention nulle part dans les chroniques, qu'il travailla ensuite en qualité de prote à l'une des éditions des œuvres de Jean-Jacques qui furent imprimées à Lyon. — Quelque hardie que puisse sembler cette affirmation à ceux qui n'ont connu de Jacquard que le grand mécanicien, et qui savent combien alors il parlait incorrectement sa langue, nous tenons à la présenter comme un fait historique consigné par Jacquard lui-même dans la mémoire de l'un de ses plus zélés admirateurs de qui nous l'avons recueilli. — Ce qu'il aimait à se rappeler des années de sa jeunesse, c'est qu'il avait cultivé les lettres, la poésie surtout, dont il avait réuni tous les classiques dans une bibliothèque très considérable, assurément, pour un homme dont la vie avait été longtemps laborieuse, et qui, dans la modestie et la simplicité de ses goûts, n'avait jamais ambitionné des biens de la fortune que ce qu'il en faut pour vivre dans une médiocre aisance.

Jacquard aimait passionnément la musique; il possédait une voix remarquablement belle, et lorsque M<sup>me</sup> Jacquard parlait de lui, elle ne manquait jamais de dire qu'il chantait fort bien, et de faire à cette qualité de sa riche organisation l'hommage de sa première pensée d'amour.

Il fit, dit M. de Fortis, l'auteur que nous avons déjà cité, « plusieurs outils à l'usage des imprimeurs, qui furent adoptés comme un perfectionnement; il en fit également d'autres à l'usage des couteliers, toujours avec le même succès. »

Là ne devaient point s'arrêter les pérégrinations industrielles

de Jacquard. — Cherchant avec les écrivains qui nous ont précédé et dont les recherches n'ont pu, de même que les nôtres, parvenir à dissiper complètement, dans l'intérêt de l'histoire, l'obscurité qui règne sur la première moitié de sa vie, nous trouvons qu'il était, à l'âge de 42 ans, employé dans une fabrique de plâtre.

Cependant, nous avons lieu de croire qu'il ne demeura point jusque là aussi absolument étranger qu'on l'a cru généralement à la fabrication des étoffes.—Le mécanicien Ponçon, dont le nom était encore cité, il y a peu d'années, par les rares doyens de la classe des chefs d'atelier, comme auteur du perfectionnement d'un métier qu'il avait rendu propre au tissage alternatif de plusieurs armures, disait qu'il devait à Jacquard l'idée de ce perfectionnement, devenu bientôt trop peu important pour qu'il soit utile d'en faire autrement mention dans le cadre que nous nous sommes tracé.—8 *marches*, c'est à-dire, pour nous servir du terme consacré par la langue, 8 pédales supprimées sur 16, et une corde que l'ouvrier pouvait gouverner aisément, sans quitter sa *banquette*, lui permettait de fabriquer tour-à-tour du taffetas, de la serge et des cravattes à bordure satinée sur toutes faces. Voilà, sommairement, ce qu'était le métier Ponçon.— Nous voulions seulement constater qu'à une époque de sa vie l'homme s'était trouvé dans la nécessité de recourir à l'état que l'enfant avait répudié. Jacquard avait donc aussi poussé la navette !

#### IV.

Au moment où pressée de toutes parts par les armées de la coalition; où, partout agitée par les agents et l'or de l'étranger, la France venait d'entrer dans la plus laborieuse phase de sa révolution, le midi soulevé venait s'enfermer à Lyon ! Jacquard accouru du Bugey, se faisait soldat; on le faisait sous-officier, et la cité industrielle, dernier retranchement de la royauté du droit divin, bravait la république française, s'établissait le centre de la contre-révolution, et mettait bas les armes après avoir soutenu pendant cinquante-cinq jours, avec un courage vraiment héroïque, le terrible choc des phalanges de la république française..

Quelques jours plus tard, son fils, à peine âgé de quinze ans, et qu'il avait fait soldat comme lui, l'entraînait à son tour dans les rangs de l'armée républicaine ! puis, tous deux marchaient à la frontière, et l'enfant mourait bientôt à son côté pour la défense du territoire ! — Jacquard désolé quitta le métier des armes et revint à Lyon.

A Dieu ne plaise que nous évoquions ici l'ombre de Jacquard, pour lui demander compte de ses actions dans cet épisode de sa vie

qui fut la vie d'un homme de bien ? Nous avons toujours compris que les passions politiques doivent se replier et se taire devant les tombes. — Aussi regrettons-nous qu'à ce propos la plupart des historiens de Jacquard aient fait la critique vulgaire et tout-à-fait déplacée du grand acte si glorieusement accompli par nos pères. — Le lit des révolutions ne se peut malheureusement tracer au compas : autrement, la chose étant changée il faudrait réformer le mot. — Nous n'apercevons pas que nous soyions arrivés à ce terme si désirable du problème dont les peuples cherchent la solution, et que les gouvernements nous semblent plus que jamais disposés à obscurcir, au lieu d'en aplanner les aspérités. — Ceux qui insultent à tout propos le grand œuvre de nos pères oublient qu'ils lui doivent tout ce qu'ils ont de liberté, un rang dans l'état social, et même le droit très périlleux d'en faire la sape et de le jeter par lambeaux aux mains de l'étranger !

Si vous voulez prévenir le retour des révolutions, enfants ingrats, trêve d'injures envers votre mère, et cessez de fouler aux pieds l'honneur du pays et les droits du peuple ! Souvenez-vous que ces droits sont d'inaliénables propriétés qu'on ne viole jamais impunément. Sachez que les droits des souverains, quels qu'ils soient, ne sont que des dépôts qui émanent de lui, non point de Dieu, et que le bonheur, la liberté et la grandeur des nations sont le seul lien par qui elles puissent être attachées à leurs gouvernements.

Voilà les principes et la théorie que nous devons opposer à la théorie et aux principes émis, avec plus ou moins de franchise et d'audace, dans les histoires consacrées à la mémoire du génie dont l'invention contribua si puissamment au développement, à la splendeur et à la fortune de la fabrique de Lyon. Maintenant, hâtons-nous de nous replacer avec Jacquard sur le terrain de l'industrie.

## V.

... La maison où Jacquard habitait avait été rasée; et, lorsqu'il revint à Lyon, il eut beaucoup de peine à retrouver sa femme. Elle demeurait alors dans une mansarde, et s'occupait à tresser de la paille avec une jeune fille qui s'était dévouée à son service, et qui, depuis, ne quitta plus la maison de Jacquard dont elle recueillit les derniers soupirs. — Nous devons dire qu'elle fut toujours traitée par les deux époux avec les plus grands égards, et qu'elle remplaça auprès d'eux un enfant dont la perte leur avait été bien douloureusement sensible.

Lyon avait cruellement enduré les maux de la guerre civile; elle semblait morte pour l'industrie, et Jacquard fut forcé aussi, lui, de tresser de la paille! Ingrat labeur qui suffisait à peine à fournir des moyens d'existence à cette triple infortune. Cependant, les arts et l'industrie revinrent peu à peu avec les émigrés lyonnais, et l'activité et la vie furent ainsi rendues à la cité.—Jacquard avait alors atteint l'âge où les horizons de la vie s'assombrissent devant l'homme qui n'a pu, comme l'on dit, *se créer une position dans le monde*; il approchait de sa cinquantième année!

Une position dans le monde! — Mais qui donc, dans ce chaos gouverné par le hasard et la fatalité, qui donc offre à l'homme de bonne volonté les moyens de se rencontrer face-à-face avec sa vocation? N'est-il pas vrai qu'il y est jeté, dans ce monde, ainsi qu'un proscrit sur la terre d'exil? N'est-il pas vrai qu'il est lancé dans la vie sans guide, sans boussole et sans appui?

Qu'est-ce donc que ce monde où il se trouve à peine un génie par siècle qui parvienne à triompher du hasard et de la fatalité; à fixer sur lui l'œil de la foule distraite et emportée par le mouvement tumultueux des passions en lutte, des intérêts désordonnés, des agitations frivoles et stériles, des haines que la torche de l'ignorance et de l'envie secoue sur sa tête? Qu'est-ce donc que ce monde où mille génies par siècle sont broyés par la misère et le besoin; où mille génies par siècle meurent emprisonnés dans des corps qui, déprimés, exténués par un grossier labeur, finissent par vous sembler un avortement de la nature humaine, un affront à la puissance et à la majesté de Dieu?

Qu'est-ce donc, mon Dieu, que ce monde où vous avez vu un Dom Cervantes et un Corneille mourir de misère! le Tasse réduit à emprunter *cinquante sous* pour vivre! Milton livrant son poème *pour dix guinées*! L'Arioste couvert de haillons! Lesage et Homère mangeant le pain de la pitié! Képler vivant dans la médiocrité! Jean-Jacques copiant de la musique pour vivre! Malfilâtre mourant de misère dans un hôpital! et Jacquard, cette grande illustration de l'industrie lyonnaise, réduit à tresser de la paille pour ne point mourir de faim!

En vérité, ce monde est un amère dérision.—Et nous espérons bien qu'un jour viendra, où il ne se pourra plus concevoir par quelle cruelle aberration les hommes ont pu faillir pendant si longtemps à leurs hautes destinées.

## VI.

Mais l'heure de l'inspiration avait sonné pour Jacquard vers l'é

poque de la crise de 1793. C'est là du moins ce qui résulte de renseignements pris à une source en qui nous avons toute confiance et qui nous ont appris que, de l'aveu de Jacquard lui-même, il n'avait senti sa vocation pour la mécanique se développer irrévocablement en lui que vers l'âge de quarante ans. — Au reste nous sommes en cela d'accord avec l'auteur que nous avons déjà cité et qui invoque la substance d'un exposé où Jacquard, en faisant la demande du brevet d'invention qu'il obtint à la date du 23 décembre 1801, annonçait que dès 1790 il avait résolu le problème de la suppression du *tir des lacs*.

A force de patience, de résolution et de persévérance, Jacquard était cependant parvenu à se mettre en rapport avec quelques fabricants intelligents ; et, grâce à leurs concours, il put enfin présenter un métier-modèle à l'Exposition des produits de l'Industrie nationale qui eut lieu en septembre 1801. — Ce modèle fixa l'attention du jury qui lui décerna une médaille de bronze. — Que si nous jugeons aujourd'hui de la valeur de la rémunération par le mérite de l'œuvre, nous y trouvons la différence qui se peut établir entre le diamant et le caillou ! Mais encore, était-ce un succès ! et ce succès, on vient de l'apercevoir, enhardissait Jacquard et lui apprenait qu'il venait de faire une conquête précieuse pour son pays. — Pour lui le 22 décembre 1801 était une date ; il ne fut pas longtemps sans reconnaître qu'il avait sagement fait de la prendre ; car, dans la suite, il devait être accusé de plagiat !

En 1802, le bruit de l'invention de Jacquard commençait à se répandre avec éclat parmi les savants : il avait fait un métier sur le modèle présenté à l'Exposition que le ministre de l'intérieur et plusieurs membres de la Consulta cisalpine, alors rassemblée à Lyon, allèrent visiter dans son humble domicile de la rue Pêcherie. — Jacquard, on le voit, touchait à la célébrité. — Malheureusement, son invention devait bouleverser radicalement tout le système de la fabrication des étoffes de soie, et il lui restait encore à faire la dure expérience des difficultés de toutes sortes qu'éprouve à se traduire en fait, dans la société, une idée si excellente quelle soit. — Cette épreuve ne lui manqua pas. — Mais il eut le bonheur exceptionnel d'assister à la réalisation pratique de sa machine plus de vingt ans avant sa mort.

## VII.

La société royale de Londres avait proposé une prime considérable pour l'invention d'un métier propre à la fabrication des filets pour la pêche maritime. Bien que cette invention ne fut pas d'un intérêt aussi important pour notre pays, cependant

la société française d'encouragement l'avait également mise au concours avec l'offre d'une médaille d'or. Et voici ce qui arriva : un jour, dans une réunion de quelques amis où l'on était venu à converser sur cette sorte de défi porté au génie de l'homme, Jacquard dit, jetant un échantillon de filet sur la table : Eh ! bien, voilà le problème résolu !

La chose fit quelque bruit : mais Jacquard se souciait peu de l'or des Anglais ; il était sans ambition, et l'on peut croire sans peine qu'il avait négligé de poursuivre ses essais, lorsque, à quelque temps de là, le Préfet du Rhône l'ayant fait appeler : « Monsieur, lui dit-il, j'ai entendu parler de votre habileté dans « la mécanique ; vous avez découvert un moyen de faire le filet au « métier ; j'en ai informé le premier consul, et j'ai ordre de « m'assurer de la réalité de cette découverte. »

Or, en quelques jours, le mécanisme fut reconstruit et mis sous les yeux du préfet, en présence de quelques notabilités manufacturières et de plusieurs autres personnes. Le métier était armé d'un filet à demi-tissé, et ce magistrat pût lui-même en faire l'épreuve et ajouter une maille au tissu !

Grande fut la surprise des assistants, à l'endroit de cette merveilleuse invention d'un homme qui, sans aucune notion sur les lois de la physique, et n'étant ni géomètre, ni mathématicien, ni même académicien, s'était élevé comme d'un seul bond au-dessus de la science ! — Mais, combien furent plus grands encore l'étonnement et la confusion de notre illustre concitoyen, lorsque, l'essai étant terminé, le préfet lui annonça qu'une chaise de poste l'attendait à la porte de l'hôtel de la préfecture, et qu'il avait ordre de le faire partir immédiatement pour la capitale. — Le premier consul était pressé ; Jacquard, n'eut que le temps de prévenir sa femme et il partit....

Arrivé à Paris, Jacquard fut immédiatement conduit au Conservatoire des arts où il trouva Carnot : « C'est donc toi, dit le ministre en l'abordant, qui veux faire ce que Dieu lui-même ne ferait pas, — un nœud avec un fil tendu ? » — Jacquard essuya la brusque interpellation de Carnot avec cette naïveté modeste qui formait l'une des plus belles qualités de sa nature ; et, après un très-court entretien, il fut conduit dans une salle particulière où bientôt, avec l'aide de quelques ouvriers, il eut ajusté toutes les pièces de son métier et fut prêt à faire la démonstration pratique de la puissance du mécanisme qui, selon l'expression de Carnot, détrônait Dieu ! — Cette démonstration eut lieu en présence de plusieurs sommités scientifiques et de quelques grands personnages, parmi lesquels se trouvait Bonaparte. — Telle en fut l'issue,

qu'elle lui valut dès le lendemain le prix du concours et son entrée au Conservatoire avec une pension de trois mille francs !

Un autre avantage très essentiel du filet-Jacquard, c'était de pouvoir se développer horizontalement et sans fléchir, sur une très grande étendue !—Et cet avantage nous semble, à nous, un tel prodige ! que nous n'oserions le lui attribuer, si nous ne savions qu'en cela nous nous bornons à confirmer ce que Jacquard lui-même disait du problème insoluble qu'il avait cependant résolu.

### VIII.

Une fois établi dans le Conservatoire, au milieu des trésors accumulés de la science, Jacquard y mit le temps à profit. L'industrie de sa ville natale était l'objet exclusif de toutes ses préoccupations, de tous ses travaux. Il restaura plusieurs machines, en inventa d'autres; celle-ci appliquée au métier à la barre, celle-là au métier de velours ruban à double face de Saint-Etienne, etc. Il vit là, pour la première fois, la machine de Vaucanson à laquelle ses détracteurs l'accusèrent d'avoir *emprunté* son système; grave erreur qui fut longtemps accréditée à Lyon, et que partagea lui-même un de nos savants compatriotes, M. Grogner, l'auteur d'une notice sur Jacquard, notice publiée en 1836.

A côté du nom de Vaucanson, que nous venons de prononcer, nous devons aussi placer celui de Falcon qui le précéda et de Delasalle qui vinrent après lui. Telle était la célébrité de ce trois hommes, et surtout de Vaucanson et de Delasalle, — qui au dix-huitième siècle contribuèrent avec le plus d'éclat au perfectionnement de l'art du tissage des étoffes de soie, — qu'il semblait comme impossible qu'une autre célébrité put désormais s'élever à côté d'eux dans les archives de l'histoire ! — Ne serait-ce point aussi quelque peu à l'éclat de ces grands noms, que l'humble petit fils du tailleur de pierre dût de ne pouvoir faire accepter qu'avec les plus extrêmes difficultés la découverte qui devait le placer entre tous au premier rang ? — Peut-être.

Le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet point de faire la description des divers mécanismes inventés ou perfectionnés par ces hommes les plus éminents de leur temps. Outre que cette démonstration serait très difficile à établir avec lucidité par la parole écrite, elle demeurerait à peu près incomprise pour la plupart des personnes étrangères à la fabrication des étoffes de soie et à la science mécanique. Pour les lecteurs auxquels nous nous adressons le plus directement et qui en possèdent la théorie beaucoup mieux que nous, cette démonstration serait sans aucun intérêt. — Nous nous bornerons seulement à

mettre en lumière les vices les plus notables et les inconvénients les plus graves des anciens métiers. Ces aperçus, fort incomplets sans doute, suffiront pour faire apprécier l'incomparable supériorité et la haute bienfaisance de la machine de Jacquard.

## IX.

Le temps employé à la préparation du métier, ainsi qu'à lire les dessins, était alors vraiment considérable. Selon l'importance du dessin, ce travail préparatoire absorbait de un à trois mois environ!—Les frais de cordages, des appareilleuses, du *tireur de lacs*, l'entretien des harnais, tout cela constituait d'énormes dépenses.

Placé et pour ainsi dire perdu au travers d'une masse infinie de cordes, de ressorts et d'objets aussi divers par la forme que par les dimensions, l'ouvrier avait encore à faire jouer une grande quantité de pédales, entre lesquelles ses pieds s'engageant à chaque instant, il en résultait des meurtrissures, puis des écorchures, puis des plaies, et de là des infirmités extrêmement fréquentes surtout chez les femmes.

« Il y avait, dit l'auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie de Lyon et récemment publié dans le *Courrier*, il y avait « parmi les cordes perpendiculaires qui répondaient aux fils de la « chaîne, un certain nombre de faisceaux dont chacun pouvait « être mis en jeu successivement par une corde unique, dont le « bout venait se placer dans la main de l'ouvrier accessoire appelé « *tireur de lacs*. Ce dernier, que l'on a très bien comparé à un outil « animé, était obligé de se tenir dans l'attitude la plus gênante, « pendant toute la journée, à la disposition de l'ouvrier principal qui avait l'habitude de l'avertir par un espèce de grognement quand il devait faire mouvoir les différentes divisions « de cordes au moyen de celles qu'il avait dans les mains. »

Souvent il arrivait que les lacs se rompaient. Cet accident, en détruisant la parité des longueurs, donnait lieu à certaines imperfections dans la reproduction du dessin; l'action du *tireur* étant nécessairement irrégulière, et ne répondant pas toujours parfaitement à la voix de l'ouvrier, il en résultait également des vices de fabrication et une assez grande perte de temps. Ajoutons à cela que les anciens métiers occupaient beaucoup de place.

De ces anciens métiers, il n'en reste plus aujourd'hui que le souvenir! — Certes, ils rendaient très pénible le travail de l'ouvrier, mais rien ne se peut comparer à la condition des *tireurs*

*de lacs* qui, pour la plupart, appartenait au sexe féminin. Leur fonction toute machinale les réduisait à une condition voisine de celle de la brute, et à une sorte d'idiotisme qui les rendait véritablement dignes de pitié.

## X.

Le métier-Jacquard, dégagé de tout l'attirail des anciens métiers, se prête facilement aux déplacements; il est d'une forme commode, presque élégante, d'un prix modéré : une seule pédale suffit au jeu de cette ingénieuse machine, et un seul ouvrier là où il en fallait toujours deux et quelquefois trois.

Et, telle est la simplicité de ce mécanisme, que le rôle de l'ouvrier se trouve ramené à la simple action du tissage et n'exige pas plus d'efforts, et, pour ainsi dire, pas plus d'habileté qu'il n'en est besoin pour la fabrication des étoffes unies. — Lire un dessin, mettre en œuvre une nouvelle pièce, ce qui exigeait, comme nous avons eu occasion de le dire dans le cours de cette notice, de un à deux ou trois mois de préparation, est devenu l'affaire de quelques jours !

L'usage du métier Jacquard n'est pas resté, il s'en faut, dans les limites de l'industrie séricole; il a embrassé avec un égal succès le tissage des étoffes de laine, de coton, et autres tissus. A Paris, à Rouen, à Birmingham et à Manchester, il sert à la fabrication du drap, etc. En Europe, en Asie, en Amérique, en Russie, en Chine, partout le métier Jacquard a conquis son droit de cité et partout il porte le même nom !

Ainsi, l'invention de notre illustre concitoyen n'était pas seulement un immense résultat sous le rapport économique; mais elle était encore un très grand bienfait pour l'humanité.

Et cependant, en 1801, le jury n'avait remarqué dans la découverte de ce précieux mécanisme, rien autre que la suppression d'un *chiffre*! — « Une médaille de bronze est accordée à M. Jacquard, inventeur d'un mécanisme qui supprime un ouvrier dans la fabrication des tissus brochés. » Telles étaient les conclusions du rapport.

En 1804, dit M. Léon Boitel, dans un rapide aperçu publié dans *le Censeur*, « on vendait sur la place des Terreaux, au milieu des lazzi et des quolibets de la foule, un métier à la Jacquard; ou le vendait comme du vieux bois, comme du vieux fer, comme un meuble inutile enfin. M. Artaud, pour donner une autre destination à une salle du palais Saint-Pierre, en avait fait lever tous les métiers-modèles que M. Delasalle y avait rassemblés pour la plus grande gloire de notre industrie, et

« l'autorité s'en défaisait alors pour ajouter quelques écus à son « budget. »

## XI.

Bientôt Jacquard quitta le Conservatoire des arts, où il avait travaillé quelque temps sous les yeux de M. Molard qui en était alors le directeur, et il revint à Lyon. — Parmi les personnes qui contribuèrent le plus efficacement à l'application et à la propagation de sa machine, qu'il avait encore perfectionnée pendant son séjour au Conservatoire, nous devons citer M. Camille Pernon, le plus célèbre des fabricants de l'époque, et MM. Grand frères, ses successeurs, qui soutinrent dignement sa haute réputation et la célébrité qu'il s'était acquise dans les cours d'Europe par la richesse, la splendeur et la perfection de ses étoffes et de ses ameublements.

Ce fut en 1806, dans l'atelier de M. Imbert et sous les yeux de M. Zacharie Grand, que fut montée la première mécanique de Jacquard. De là, l'origine de la transaction qui, par l'intervention officieuse de M. Camille Pernon, entre le gouvernement et la ville de Lyon, mit à la charge de celle-ci la pension de 3,000 fr. qu'il tenait de la munificence de Bonaparte. — C'est ainsi que Lyon acheta au prix de trois mille francs par an, le passé, le présent et l'avenir du génie qu'elle révère aujourd'hui avec raison comme sa plus grande gloire industrielle!

On rapporte que l'empereur Napoléon, en ratifiant le traité qui faisait du pensionnaire du premier consul un commis aux modiques appointements de trois mille francs s'écria : « En voilà un qui se contente de peu. » C'était peu en effet : mais la simplicité et les goûts de notre laborieux et si modeste concitoyen s'en accommodaient parfaitement bien.

Le gouvernement lui avait accordé une prime de cinquante francs par chacun des métiers auxquels sa machine serait appliquée : mais Jacquard ne songea jamais à user de ce privilège qui fut toujours entre ses mains une lettre morte. — Et voyez comment le métier-Jacquard fut apprécié à l'étranger : A Eberfeld, l'importateur reçut immédiatement de son gouvernement les titres d'une propriété qui lui constituaient un revenu annuel de dix mille francs !

» Votre ville, disait un jour à Jacquard un étranger de distinction, ne s'est pas montrée fort généreuse à votre égard. —  
 » Oh ! c'est bien assez, répondit-il, je n'en voudrais pas davantage. »

## XII.

Nous avons dit que le métier-Jacquard avait été une révolution complète dans l'art du tissage des étoffes de soie. — Ce n'était pas tout : il venait encore frapper de mort la Broderie, industrie fort considérable alors et qui occupait un assez grand nombre de bras. Aussi, doit-on comprendre sans peine tous les obstacles qu'il lui fallut franchir, avant de pouvoir s'introduire dans nos ateliers, et trouvons-nous naturelle l'irritation et la résistance avec lesquelles cette magnifique découverte fut accueillie pendant plusieurs années par la classe ouvrière de notre cité.

Et, si grandes étaient cette résistance et cette irritation, qu'un jour, [près de la barrière Saint-Clair, Jacquard fut assailli par quelques furieux qui l'eussent infailliblement précipité dans le Rhône, où ils l'entraînaient avec violence, si quelques personnes accourues pour le secourir n'étaient parvenues à l'arracher de leurs mains et à le sauver.

Jacquard comprenait fort bien le sens de l'animosité des ouvriers contre sa personne. « Ils ne peuvent pas comprendre, dit-il, tout ce que je leur apporte de bienfaits pour l'avenir : je supprime des bras, voilà tout ce qu'ils aperçoivent dans ma mécanique. » Et, en effet, les ouvriers n'y voyaient et n'y pouvaient voir autre chose. — L'homme dont le labeur amène le pain de chaque jour ne peut spéculer sur l'avenir ; et, quelque favorables que puissent être dans les intérêts généraux de l'industrie la découverte et l'intervention d'une machine, son premier effet n'en est pas moins de mettre à néant des forces qu'elle réduit à chercher ailleurs un nouvel emploi de leur activité ! Cette transformation ne s'accomplit jamais sans une perturbation dont le poids retombe pour ainsi dire tout entier sur la classe ouvrière. — Ceci n'a plus besoin d'être prouvé.

Donc, il ne sert à rien de déclamer contre l'ignorance et la grossièreté du peuple. — Trouvez une organisation de l'industrie où les produits du génie, avant d'être un bienfait, ne soient pas de prime-abord une calamité pour lui. Que cette organisation soit telle, qu'il y puisse intervenir comme un associé ; qu'il reçoive en échange de son labeur et de ses efforts dans l'œuvre commune une part équitable de la moisson, et les vaines déclamations dont on l'abreuve seront un passe-temps à jamais ruiné, en quoi chacun trouvera certainement son profit.

Jacquard était aussi brave que modeste. Malgré les violences dont en mainte occasion il avait si déplorablement failli devenir la victime, jamais il ne songea un seul instant à se précautionner

contre des nouvelles attaques. — Il apportait dans la poursuite de son œuvre providentielle, au milieu des dangers qui l'environnaient, ce débonnaire et nonchalant mépris de la vie dont Paul-Louis Courier faisait preuve à sa manière, lorsque, errant au travers de la campagne de Rome, à peine armé et sans escorte, il affrontait à tout instant le poignard des brigands calabrais, par amour de la science et des vestiges encore inexplorés de l'antiquité. — Étranger à la haine, ainsi qu'à la peur, une seule chose l'occupait, sa mécanique; une seule ambition le dominait, c'était d'élever la prospérité de la fabrique de Lyon à la hauteur où le génie d'un grand homme avait porté par les armes la gloire de son pays.

## XIII.

Jacquard vénérât Napoléon; il en parlait avec admiration et se souvenait avec une sorte d'orgueil du *voyage à franc étrier* que le Consul avait fait faire au mécanicien. — D'ailleurs Napoléon le traitait, dans les rapports directs, avec une distinction toute plébéienne; ce qui, en outre d'un sentiment bien naturel de reconnaissance, avait certainement contribué à faire de notre illustre concitoyen l'un de ses plus zélés admirateurs. Nul surtout n'avait mieux compris l'importance de la découverte de Jacquard que Napoléon, et il n'était rien moins que disposé à la laisser passer aux mains de l'étranger. Aussi, habitué à traiter toutes choses en homme de guerre, avait-il tracé autour de Jacquard un cordon circulaire dont Lyon était le centre et qu'il ne pouvait franchir sans *l'autorisation* du gouvernement! Jacquard en était fier, et ne voyait pas qu'un prix plus élevé put être attaché à son invention! « L'Empereur sait bien ce que je vauz », repétait-il souvent. — C'est ainsi qu'il se consolait, parmi ses concitoyens, de l'injustice des uns et de l'indifférence des autres.

## XIV.

Ce fut seulement en l'année 1809 que la machine de Jacquard commença sérieusement à s'introduire dans les ateliers de notre fabrique; mais, en 1812 et 1813 le nouveau système avait définitivement vaincu l'ancien! — L'usage, redisons-le, n'en est point resté dans la limite des tissus brochés et façonnés; il s'applique également avec avantage au tissage des étoffes unies, et nous ne connaissons pas d'article, si ce n'est le Gros de Naples, qui ait conservé son mode particulier de fabrication. Cette étoffe se tisse sur un métier à deux pédales.

Depuis, rien n'a été changé au principe du métier-Jacquard;

les hommes de l'art ne voient pas encore qu'il y puisse être fait aucune modification.—On serait tenté de dire que jamais il n'y sera rien changé, si les faits accomplis et les progrès constants des arts industriels n'étaient là pour nous avertir qu'à Dieu seul il appartient de prévoir la limite où s'arrêteront la science et le génie humains.

## XV.

Bientôt après, Jacquard se retira dans sa maisonnette d'Oullins, modeste patrimoine provenant de l'héritage de sa femme. Ce fut là, après que l'infâme déloyauté du gouvernement britannique eut cloué le grand homme sur son rocher de Saint-Hélène, que Louis XVIII le fit chevalier de la Légion-d'Honneur.

On pourrait croire que Jacquard ne songea plus dès lors qu'à se reposer; mais ce serait une grande erreur. Son ardeur au travail ne s'éteignit qu'avec sa vie. La mécanique était toujours sa grande occupation; elle absorbait toutes les puissances de son esprit, et il ne s'en éloignait que pour se délasser dans la culture des fleurs et à la lecture de ses auteurs favoris. Il se couchait fort tard, se levait à l'aube et ne manquait jamais de faire, au *défilé*, une promenade qui souvent se prolongeait pendant deux heures, lorsque le temps était pur et beau.

Madame Jacquard, bonne et douce *compagne* qui devait le précéder dans la tombe, cherchait avec une louable préoccupation à soustraire sa vieillesse aux fatigues d'un obstiné travail. Mais elle n'y réussissait que médiocrement, et n'atteignit enfin son but qu'en recourant à des moyens *héroïques*.—Elle commença par organiser le désordre dans les objets de son travail; puis elle enleva et détruisit des pièces, et il arriva qu'un jour, en son absence, elle jeta dans l'âtre un mécanisme auquel il travaillait depuis deux années et qui était sur le point d'être achevé! Ce mécanisme était, nous a-t-on assuré, un métier destiné à la fabrication de la dentelle d'Angleterre.—Sa bibliothèque ne fut pas mieux épargnée: il s'aperçut bientôt que des feuillets avaient été retranchés tout au travers de ses livres. — Ajoutez que, pour compléter son système de prévention affectueuse, Madame Jacquard avait soin de ne lui laisser pour la nuit que de très courtes bougies!

Tout autre que Jacquard, n'eut vu, dans ces moyens que nous avons justement appelés héroïques, qu'un système de persécution, et en eut été fort malheureux. Mais sa parfaite bonté d'âme ne lui permettait pas d'y voir autre chose que le pardonnable excès d'une touchante affection, et il s'en consolait volontiers.

Souvent les lumières de Jacquard furent mises à contribution par des fabricants qui cherchaient à créer des articles nouveaux.

Beaucoup mirent à profit ses conseils et arrivèrent rapidement à la fortune : mais, il faut le dire, ils lui conservaient peu de reconnaissance et ne s'en souvinrent plus lorsqu'il se fut retiré dans sa solitude d'Oullins.

Sous le voile d'une naïveté presque étonnante — et qui fut peu comprise alors — Jacquard cachait une pénétration et un tact devant lesquels l'ingratitude de ses obligés comparaisait dans toute sa pauvreté, leur soite vanité dans toute sa misère, et leurs plaisanteries de mauvais ton dans toute leur nudité ! Mais, entre toutes les vertus qui ont orné sa longue carrière, il pratiquait surtout la charité chrétienne et il ne lui arriva jamais de regretter les heureux et les riches qu'il avait faits. — Négligé et pour ainsi dire abandonné dans sa retraite par ses concitoyens, il eut du moins la consolation d'y recevoir souvent de nombreux et distingués visiteurs, et de s'entendre faire quelquefois par des hommes d'état les offres les plus brillantes : qui pour l'Amérique, qui pour la Russie, qui pour l'Angleterre ! Mais, l'habileté des diplomates échoua constamment sur le patriotisme et le rare désintéressement du noble fils du maître ouvrier en soie.

Un jour, après la rentrée des Bourbons, Jacquard se trouva en présence d'un haut personnage anglais venu tout exprès pour lui faire des propositions de la part de son gouvernement. — Repoussé sur tous les points, l'étranger avait tenu en réserve, pour frapper le grand coup, un argument qu'il croyait irrésistible : c'était une lettre autographe de Louis XVIII. — « Monsieur, répondit « Jacquard dès qu'il eut achevé de lire la royale missive, il « n'est permis qu'au Roi d'oublier qu'il est né Français !... » Et l'étranger se retira confus de cette vigoureuse et patriotique apostrophe.

## XVI.

Jacquard mourut à l'âge de 82 ans, le 7 août 1834 à une heure du matin dans sa petite propriété d'Oullins.

Le lendemain, un petit nombre d'amis, parmi lesquels on distinguait plusieurs savants, suivait le cercueil du noble et bon vieillard ! Et le cimetière d'Oullins s'ouvrait pour recevoir la dépouille mortelle du génie que l'œil d'un grand homme avait distingué dans la foule, et que l'ingratitude de ses contemporains laissa mourir obscurément au milieu de ses œuvres.

Jacques RIVIÈRE.

## LE TOUR DES DEUX QUAIS.

Donnez, donnez ; l'aumône est sœur de la prière.

VICTOR HUGO.

Beaux quais de la cité, qu'êtes-vous devenus pendant ces jours de deuil et d'affliction ? En vain le promeneur vous a cherchés dans sa flânerie quotidienne ; les flots se sont jetés au-devant de ses pas, et la vague envahissante est venue murmurer à son oreille : Arrière ! on ne passe plus là !

Alors l'on a déserté ces rives espacées que le Rhône et la Saône effleuraient naguère à peine de leurs eaux ; on a fui de ces lieux où la veille on venait encore jouir des derniers beaux jours de l'automne, d'un reste de soleil couchant. Tout a disparu comme à l'approche d'un grand malheur, comme à l'aspect d'un ennemi qu'on ne peut combattre, d'un fléau qu'on ne peut maîtriser. C'est que les rivières sortaient de leur lit mugissantes et implacables, semant l'effroi sur leur passage, brisant les ouvrages des hommes et les hommes avec eux ; c'est que nos rues n'étaient plus que des torrents, nos places des lacs, notre ville un océan.

Comme on aime les choses extraordinaires, on est curieux d'abord de voir jusqu'où les eaux monteront ; on ne s'effraye pas ou l'on s'effraye peu, car déjà on a fixé la ligne où doit s'arrêter l'inondation. A toute heure et partout, on rencontre sur le rivage de vieux observateurs discutant, mesurant les progrès du débordement, racontant ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, courant au bord de l'eau pour voir le moindre objet entraîné par les flots, voyant un cadavre dans tout ce qu'ils ne distinguent pas, poussant tout au pire, parce qu'ils pensent que le pire de tout est arrivé.

Cependant les prévisions sont dépassées ; la curiosité fait place à l'inquiétude, l'inquiétude à la crainte, la crainte à la consternation. Mais le flot s'élève, il s'élève encore, et la terreur s'empare de tous. Oh ! c'est alors qu'il n'y a plus de digues à opposer au torrent ; c'est qu'alors tout l'or du riche, tout le courage du pauvre disparaissent dans le même tourbillon, sont balayés par la même vague.

Voyez ce fleuve qui vous apporte superbement ses eaux : il va dans un instant engloutir toutes les richesses qu'il vous jeta. Conquérant, il s'empare de vos habitations ; il renverse vos meubles, disperse vos fortunes, meurtrit vos existences ; il entre dans vos maisons : vous montez un étage, il vous suit ; vous montez encore, il sape les murs du toit qui vous protège, et tout s'écroule dans

un fracas épouvantable. Alors un peu de fumée s'élève au-dessus de ces débris ; puis les eaux recouvrent tout, et le destructeur poursuit son œuvre. Tout est horreur et confusion. La nuit, des cris de détresse se font entendre : — Au secours ! au secours ! — Vous prêtez l'oreille, vous écoutez... rien, plus rien ; les flots recouvrent tout. Le jour, vos regards pleins d'effroi se fixent aux murs de cette maison lézardée : il vous semble que votre vue vacille : nullement ; c'est un bâtiment qui s'affaisse, il tombe... rien, plus rien : les flots recouvrent tout. Vous suivez avec angoisse cette frêle embarcation qui fuit le naufrage ; une vague s'élève, l'embarcation s'engouffre, l'eau tournoie... rien, plus rien ; les flots recouvrent tout. O malheur ! quels forfaits avons-nous donc à expier ?

Suivez ce cours du Midi, ces Brotteaux, cette ville de la Guillotière, si rians aux jours de fêtes, si mutilés, si tristes aujourd'hui. Voyez ces maisons démantelées, ces pans de murailles qui semblent n'être debout que pour faire ressortir leur désastre et d'autres ruines plus complètes. Ici la façade seule de cette habitation est tombée, comme pour offrir à vos regards l'intérieur de chaque étage avec ses meubles, son luxe, sa médiocrité ou sa misère. Au premier étage est encore, auprès de la cheminée, le fauteuil du propriétaire : au deuxième, on aperçoit au-dessus d'une commode renversée une petite glace qui ne réfléchit plus que des décombres ; au troisième, hélas ! on ne voit que le grabat du pauvre. Là, d'autres bâtiments se sont entièrement écroulés, soutenant à peine quelques poutres au bout desquelles sont demeurés suspendus dans leur chute, des vêtements, des linges en lambeaux, triste enseigne du plus désolant spectacle. Plus loin, c'est une maison assise encore sur ses bases ; mais le rez-de-chaussée est envahi par les eaux qui coulent tumultueuses dans le nouveau lit qu'elles se sont creusé. Là, c'est la mort ; au-dessus, les angoisses et le désespoir ! Des échelles sont appuyées contre les murs qui craquent et se désunissent à mesure que le flot en détache une pierre. Cet unique escalier est la dernière voie de retraite de dix familles éplorées descendant échelon par échelon quelques paquets de hardes, quelques haillons indispensables, que le limon va souiller. Mais quelle est cette femme au teint plombé, au regard sinistre, au maintien résigné ! Elle a perdu quelqu'un des siens parmi les ruines ; elle ne cherche point à fuir, elle veut mourir. Eh ! que lui importe la vie ? elle a épuisé le pain du jour, et ne voit pas où prendre celui du lendemain !

Jeunes hommes forts et robustes, votre vigueur s'est tarie à force de lutter contre le courant, mais il vous reste du courage.

Allez sur ce radeau formé d'étroites planches, volez vers cette mère dont les cris déchirants vous appellent. Cramponnée à la fenêtre, elle vous présente son enfant qu'elle presse dans ses mains crispées. « Sauvez mon enfant ! vous crie-t-elle, sauvez mon enfant ! » Oh ! pour elle la vie n'est rien, elle ne vous implore que pour lui. Vous approchez, vous redoublez d'efforts, vous allez la secourir... Vain espoir ! inutile prière ! Le plancher manque sous ses pieds ; enfant et mère disparaissent dans un dernier gémissement.

Partout ces scènes déchirantes, partout la terreur et l'effroi ! Tous les êtres qui sont là comprennent le danger. Les chevaux hennissent dans les étables submergées. Les troupeaux mêlent leurs mugissements aux sifflements de l'orage, aux bruits qui retentissent de toute part. De pauvres chiens suivent leurs maîtres à la nage, les accompagnent sur la rive, retournent au logis avec eux et, toujours amis fidèles, semblent décidés à partager leur sort.

Cependant de nouveaux objets sont déposés sur les grèves que le torrent multiplie. De pauvres mères, de pauvres filles flétries par les angoisses entassent à la hâte les restes d'un mobilier vermoulu ; elles sortent péniblement de l'eau de vieux meubles qu'un fils, un frère ou un mari, mouillés jusqu'à la ceinture, poussent devant eux afin de les soustraire au naufrage. Au près de ces débris, bonne vieille femme, vous pleurez, et vos pleurs prennent leur source dans un grand malheur ; car ils coulent sur vos joues ridées, malgré vos efforts pour les retenir. Mais vos larmes, peuple des Brotteaux et de la Guillotière, ne tomberont point sur un sol aride, elles féconderont la bienfaisance qui relève l'abattement, redonne l'espoir et soutient le courage.

Quittons le quai du Rhône dont les eaux se retirent lasses de détruire et de ravager. Dirigeons-nous vers le quai de la Saône dont la présence va signaler des désastres plus complets encore, s'il est possible. Allons assister à l'inondation de la grande cité. Là, moins dévorante peut-être, mais plus continue, plus tenace, plus certaine, la destruction s'avance pas à pas, renverse le lendemain ce qui lui résista la veille, se glisse comme un serpent pour vous surprendre, mine les édifices, et s'émeut à peine du fracas qu'ils font dans leur chute. Fixez un instant vos regards aux piliers de ce pont Tilsitt qui, seul, semble défier la fureur des flots, et voyez combien de fortunes viennent s'y engloutir !

Un homme avait travaillé trente ans de sa vie. Au bout de ce temps, il employa tout ce qu'il possédait à la construction d'un bateau qui le faisait vivre ; le courant brise les cordages qui retien-

ment ce bateau dans le port, il se heurte contre un arche du pont et le fruit de trente années laborieuses disparaît sous l'écume des eaux.

Un marchand avait fait quelques spéculations honnêtes et heureuses ; il avait doublé, triplé, quadruplé, son petit pécule ; il touchait au moment où sa nombreuse famille allait éprouver un peu d'aisance : mais toute sa fortune est sur ce radeau qui vient frapper le pilier et s'engouffrer dans le tourbillon : il a perdu en quelques minutes tout le prix de son industrie et le pain de ses petits enfants.

Un malheureux que le travail avait rendu infirme avait placé les bribes de ses économies dans le commerce d'un marinier qui ramait tout le jour pour faire honneur à ses affaires. Les rames du marinier passent une à une sous le pont, ainsi que les débris de sa barque et les objets qu'elle contenait. Le pauvre infirme et le batelier sont tous deux ruinés.

Superbes monuments qu'une main habile et audacieuse jeta de l'une à l'autre rive pour servir la civilisation, ponts hardis, pleins de grâce et d'élégance, ouvrages merveilleux des hommes, vous tombez aussi avec fracas ; le fût de vos colonnes est renversé, brisé, et, tout géants que vous êtes, les flots vous livrent au néant.

Promenez vos regards sur les quais de la Saône, ordinairement si riches, si peuplés, si remplis d'agitation ; entrez en pensée dans ses magasins splendides, à cette heure ternis, dévastés, corrodés par les eaux : arrêtez-vous devant chaque boutique où d'intéressantes familles gagnaient leur pain de chaque jour. Eh bien ! là tout est perdu pour un grand nombre. Allez, allez toujours ; regardez aussi loin que possible dans les rues, sur les places, partout, et vous serez bien loin encore du terme où commencent les désastres, où ils finissent.

Laissez un instant la ville de Lyon, et venez contempler, si vous en avez le courage, ce faubourg de Vaise, autre ville aussi, saccagée, bouleversée, détruite. Vous y chercherez en vain la présence d'un homme, d'une femme, d'un enfant, d'un être animé ; tout y est froid, morne, silencieux. Mais que sont devenus tout ses habitants ? Ce qu'ils sont devenus ! Voyez-vous sur les coteaux voisins ces masses de personnes qui se pressent pour se réchauffer peut-être ? Ce sont eux, ils sont là ; ils fixent le tombeau de leur fortune ; ils ont fui de leurs demeures, au milieu de la nuit, sans rien sauver du naufrage. Parmi eux, il en est qui n'ont pas de souliers aux pieds, pas de vêtements pour se couvrir. Que vous dirai-je encore ? qu'ils souffrent et qu'ils pleurent.

Oh ! vous soulèverez ce voile de crêpes, vous soulagerez tant d'infortunes ! Vous donnerez votre superflu ; vous partagerez votre nécessaire.

Riches, qui avez de l'or, vous donnerez votre or ; vous ne donnerez pas cent francs, vous en donnerez milie !

Vous ne croirez pas avoir acquitté votre dette lorsque vous aurez offert une faible aumône.

Vous ne direz jamais à celui qui vous tendra la main : Je ne peux pas donner davantage.

Vous qui roulez en brillant équipage, vous vendrez un cheval de luxe et vous en donnerez le prix. Pourriez-vous sans honte, avant d'avoir déposé votre offrande, fouler sous les roues de votre landaw les débris de la misère ?

Jeunes femmes que le plaisir éivre, vous donnerez l'argent d'une parure de bal, et dans le fond de votre âme vous trouverez une joie plus vive et plus durable que toutes les joies du bal.

Vous détacherez une perle de vos colliers de perles, un diamant de vos colliers de diamants.

Vous ferez des vêtements pour voiler la nudité des jeunes filles.

Vous vous parerez de votre charité, et l'obole qui tombera de vos mains brillera sur votre front mieux que l'améthyste et le rubis.

Et vous dont la sollicitude a donné asile aux malheureux sans pain, vous dont la bienfaisance a déjà répandu ses dons sur tant d'infortunes, qui que vous soyez, amis ou ennemis, soyez bénis !

Vous dont le dévouement se multiplie pour soulager la souffrance et consoler les veuves et les orphelins, soyez bénis !

Vous dont le courage a sauvé la vie de vos frères au péril de la vôtre, soyez bénis, trois fois bénis !

Honte à vous, dont le cœur ne saigne point à l'aspect de tant de ravages !

Honte à vous dont l'âme reste froide et indifférente sous le manteau de l'égoïsme !

Honte à vous qui vous applaudissez de n'avoir rien perdu et ne pleurez pas sur les autres !

Honte à vous, riches avares et méprisables, qui resserrez les cordons de votre bourse au lieu de les délier !

Honte à vous ! car vos frères ont faim ! car vos frères ont froid !

Honte à vous ! car un fléau terrible a dévoré l'avoir que cinquante mille personnes avaient gagné à la sueur de leurs fronts !

Mais non, vous donnerez tous ; car vous êtes enfants d'une

ferre hospitalière et généreuse. Toute fête parmi vous aura un but de bienfaisance, toute réunion une pensée de philanthropie. Vous ne voudrez pas rester au dessous du pauvre qui donne au pauvre ; vous ne ferez pas moins que l'artisan et le laboureur. Eux, déjà pourtant, ont rempli de malheureux leur étroite demeure, et bien des riches ne les ont pas imités.

« Ils étaient à ma porte, disait une femme du peuple, pouvais-je leur dire de ne pas entrer ? »

Oh! vous ferez comme elle, vous ouvrirez les portes de vos châteaux, vous donnerez un abri à celui qui en manque jusqu'à ce que des temps meilleurs aient versé un peu de baume sur toutes ces plaies.

Ne restez pas inactifs pendant que les sociétés de secours s'organisent. On meurt en attendant. Prévenez les besoins.

Donnez, donnez ; l'aumône est sœur de la prière.

STANISLAS CLERG.

(Extrait du *Censeur*.)

---

### CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

Séance du 7 novembre 1840. — Présidence de M. RIBOUD.

Cette séance qui devait avoir lieu mercredi 4, a été retardée par l'inondation.

Conseillers présents, *section de fabrique* : MM. ARQUILLÈRE, CINIER, GAMOT et RICARD, négociants-fabricants ; MM. MILLERON, PERRET, VERAT et GUINET, chefs d'atelier. — *Section de dorure et passementerie* : MM. BLANC et DUMORTIER. — *Section de bonneterie* : MM. BERTHAUD COCHET et JUJACT.

A l'ouverture de l'audience, M. le Président annonce que l'inondation ayant interrompu les communications, et beaucoup de justiciables du Conseil pouvant ainsi se trouver dans l'impossibilité de se rendre dans la salle du tribunal, il ne sera, pour cette fois, prononcé aucun jugement par défaut.

22 causes au rôle : 17 par invitations, et 5 par citations. — 15 ont été retirées et ajournées, les parties n'ayant point comparu, 4 ajournées, 1 renvoyée devant arbitres : 2 ont été plaidées et réglées définitivement. — Voici la plus notable :

*Entre Cartillier, ouvrier, et Gardet, chocolatier :*

Cartillier demande la radiation d'une inscription de 70 fr. qui se trouve portée sur son livret, et pour laquelle, d'autre part, il a fait précédemment un billet. Cette créance n'est point une avance sur façons. Elle représente une dette contractée par son père. Cartillier est ouvrier en soie.

Le Conseil considérant qu'aucune somme ne peut, à quelque titre que ce soit, être portée sur le livret de l'ouvrier, autrement que par le chef qui lui en a fait l'avance, selon qu'il est prévu par la loi, ordonne que l'inscription qui figure sur le livret de Cartillier sera annulée.

Séance du 11 novembre 1840. — Présidence de M. RIBOUD.

Conseillers présents, *section de fabrique* : MM. GAMOT, CINIER et PINONCÉLY, négociants-fabricants; MM. MILLERON, BRET, ROUSSY et FALCONNET, chefs d'atelier. — *Section de dorure et de passementerie* : MM. JUJACT, COUSSON et BERTHAUD. — *Section de chapellerie* : MM. COLBE et CHAREYZIEUX.

21 causes au rôle : 18 par invitations et 3 par citations. — 2 ont été mises en délibéré, 3 retirées, 2 ajournées, 2 renvoyées par-devant arbitres : 2 ont été jugées par défaut et 9 ont été plaidées et réglées définitivement. — Voici les plus notables :

*Entre D<sup>lle</sup> Grenet, chef d'atelier, et D<sup>lle</sup> Caster, apprentie ;*

D<sup>lle</sup> Grenet avait contracté avec D<sup>lle</sup> Caster un engagement de trois années d'apprentissage, moyennant la somme de 75 fr. En passant le contrat, elle a porté, de sa main, sur l'acte, 82 f. au lieu de 75, et le père Caster a refusé de signer l'acte susdit. Elle demande que, néanmoins, le contrat ait force de loi.

Le Conseil, attendu qu'il est avéré que l'acte d'apprentissage n'a point été rédigé selon qu'il était convenu entre les parties, déboute D<sup>lle</sup> Grenet de toute prétention, et dit qu'il n'y a pas lieu à lui allouer une indemnité pour la huitaine pendant laquelle D<sup>lle</sup> Caster a demeuré dans son atelier.

*Entre Décrose, chef d'atelier, et Delong et Bonnet, négociants-fabricants :* Décrose demande que Delong et Bonnet soient empêchés de lui retenir au delà du 8<sup>e</sup> de ses façons, pour une créance résultant d'une contravention constatée par MM. Audrat et Valençot, dont il est le débiteur et qui se trouvaient en possession de son livret.

Le Conseil, attendu que le fait de la contravention résulte de ce que Delong et Bonnet ont négligé de se faire représenter le livret du chef d'atelier, décide que la somme en litige sera retenue, comme d'usage, par 8<sup>es</sup>.

Séance du 18 novembre. — Présidence de M. RIBOUD.

Conseillers présents, *section de fabrique* : MM. ARQUILLÈRE, PELLEUX RICARD et CINIER, négociants-fabricants; MM. CHARNIER, VERAT, PERRET et GUINET, chefs d'atelier. — *Section de dorure et passementerie* : MM. TARPIN, DUMORTIER et VARRIN. — *Section de bonneterie* : MM. COCHET et JUJACT. — *Section de chapellerie* : MM. DUBOST et TEISSIER.

35 causes au rôle : 30 par invitations et 5 par citations. — 8 ont été retirées, 6 ajournées, 4 renvoyées par devant arbitres :

8 ont été jugées par défaut, et 8 ont été plaidées et réglées définitivement. — Voici les plus notables :

*Entre Roger frères, négociants-fabricants, et Pelliard, teinturier :*

Berger frères appellent d'un arbitrage par lequel ils ont été condamnés à payer, sans escompte, une facture se montant à 497 f., que Pelliard persiste à vouloir toucher intégralement et sur laquelle il a reçu plusieurs à-comptes. Berger frères prétendent que, si les choses se sont passées ainsi sans qu'ils réclamaient, c'est qu'ils n'ont pas eu le temps de vérifier leur compte dans les diverses circonstances où Pelliard s'est présenté pour régler. L'escompte de 10 p. 0/10 étant dans l'usage, ils demandent à rentrer dans leur droit.

Le Conseil, après délibéré, décide que l'escompte susdit sera retenu, comme d'usage, sur la facture de Peillard.

*Entre Muguet, chef d'atelier, et Gautier, négociant-fabricant :*

Muguet a monté un métier de 6¼, châles de goût, et ce métier est engagé pour un laps de temps fixé par une convention. Cependant Gautier l'a fait manquer de soie, et il en résulte que le métier est en repos depuis 12 jours; et il demande une indemnité.

Gautier explique que, s'il a fait chômer Muguet, c'est qu'il y a eu cas de force majeure. La soie destinée à son métier est demeurée dans son magasin; le débordement des rivières l'a empêché de la faire teindre, et il offre de remplacer le temps perdu.

Le Conseil, après délibéré, rend sa décision en ce sens, et alloue une indemnité de 6 fr. pour le temps précédemment rendu.

Séance du 25 novembre 1840. — Présidence de M. ARQUILLÈRE.

Conseillers présents, *section de fabrique* : MM. et PINNOCÉLY, négociant-fabricant ; MM. BRET, MILLERON, ROUSSY et FALCONNET, chefs d'atelier. — *Section de dorure et passementerie* : MM. VILLE et BLANC. — *Section de bonneterie* : MM. BERTHAUD et COLUSSON. — *Section de chapellerie* : MM. BLACHE et COMBES.

25 causes au rôle : 21 par invitations et 4 par citations. — 5 ont été retirées, 3 ajournées, 2 renvoyées par devant arbitres : 11 ont été jugées par défaut, 4 ont été plaidées et réglées définitivement. — Voici les plus notables :

*Entre Goin, chef d'atelier, et Henri Goin, son frère, apprenti ;*

Henri Goin, apprenti chez son frère, y devait rester une année; il en est sorti avant d'avoir fini son temps. Goin réclame une indemnité et produit, en outre, un compte d'avances où figurent des vêtements tels que bottes, mouchoirs de poche, un parapluie, puis des médicaments. — Henri se renferme dans un système absolu de dénégations. Il n'a été que lanceur, dit-il, et, pour cela, ne doit pas être considéré comme apprenti. Il fait entendre

trois témoins qui affirment ne l'avoir jamais vu travailler sur le métier. Relativement au compte, il n'a, dit-il, jamais porté de parapluie, ni fait faire de bottes; des mouchoirs, il en a plus que son frère, et ne se rappelle pas avoir été malade.

Mais Goin aîné produit, à son tour, des témoins, en plus grand nombre et dont les affirmations paraissent plus dignes de foi. Henri Goin est obligé d'avouer qu'il a été nourri, logé et blanchi chez son frère, ce qui n'a point lieu pour un lanceur que l'on paye généralement 75 c. par jour

Le Conseil, après délibéré, condamne Henri Goin à payer 60 f. à son frère, à titre d'indemnité, et prononce la résiliation de l'apprentissage.

*Entre Barillion, ouvrier, et Bérard, chef d'atelier :*

Barillion demande son livret que Bérard retient dans le but de lui faire payer une huitaine que celui-ci affirme ne pas devoir, disant qu'il n'y a pas de pièce à son métier, et qu'il est, par conséquent, dans l'impossibilité de se conformer à la loi. Barillion convient du fait, mais il veut lui faire faire sa huitaine sur un autre métier.

Le Conseil, après délibéré, considérant que Bérard ne peut pas exiger que Barillion le remplace à son propre métier, ordonne que son livret lui sera immédiatement rendu.

B. B.

**RAPPORT DE M. SCHUTZENBERGER,**

MAIRE DE STRASBOURG,

SUR LES CAUSES DU PAUPÉRISME ET LES MOYENS LES PLUS CONVENABLES D'EN PRÉVENIR  
ET D'EN CORRIGER LES EFFETS.

(Suite et fin).

Les frais de construction nécessaires à l'établissement d'une colonie agricole de quatre cents individus ne dépasseront point le chiffre de 150,000 f., y compris les bâtiments nécessaires à la culture de cent quarante hectares. Le capital nécessaire pour l'exploitation de la ferme, pour le bétail nécessaire et les instruments aratoires, ne dépassera pas le chiffre de 50,000 f.

Vous n'aurez pas besoin de demander ce capital à l'emprunt ; les moyens d'exécution que j'ai l'honneur de vous présenter vous le fourniront sans aucune diminution sensible de nos revenus.

Une transaction, dont les bases sont définitivement arrêtées par les soins d'une commission nommée dans votre sein, reconnaît à la ville la propriété longtemps contestée de la moitié de la forêt d'Ostwald. Le domaine qui nous revient forme un seul corps de biens d'une contenance de cent quarante hectares environ. Il est coupé dans quelques parties par le chemin de fer de Bâle à Strasbourg ; c'est un inconvénient, mais il n'est pas d'une grande importance. Cette forêt ne se lie en aucune façon à l'ensemble de nos propriétés forestières que nous avons conservées autour de Strasbourg, et qui s'étendent entre l'Ill et le Rhin, depuis la Robertsau jusqu'au Neuhoff, à la Gantzau, à Illkirch et à Graffenstaden ; elle est située sur la rive gauche de l'Ill, et séparée de l'ensemble de nos propriétés par celles d'autres communes et par des propriétés particulières.

Le rapport moyen de cette forêt ne s'est élevé, dans les sept dernières années, qu'à une moyenne annuelle de 2,600 fr. La nature de la forêt ne permet guère d'y faire des coupes extraordinaires ; il faudrait plutôt en opérer le repeuplement et extirper les épines qui dominent dans certains cantons.

Le sol de cette forêt est fertile ; il consiste en terres d'alluvion de l'Ill, propres à la culture là où le sol est élevé, et à la création de prairies d'une bonne qualité là où le fond est plus bas. Les meilleures terres de la banlieue longent le cours de cette rivière ; leur supériorité sur le littoral du Rhin est incontestable.

Si le gouvernement accorde l'autorisation de défricher la forêt d'Ostwald, le sol nécessaire à la colonie agricole est trouvé. La vente des bois vous donnera les fonds dont vous avez besoin pour faire face aux frais de construction et de premier établissement ;

enfin, le produit des terres, convenablement exploitées, suffira à l'entretien d'une population qui peut varier de cent cinquante à quatre cents individus. L'exploitation peut donner des bénéfices en raison des variations qu'éprouve cette population, et procurera, dans tous les cas, un revenu suffisant pour couvrir les frais de l'établissement. Vous n'engagez ainsi qu'un capital qui, dans l'état actuel des choses, vous produit un revenu moyen de 1,300 fr. ; et ce sacrifice sera largement compensé par la plus-value du sol, qui, étant défriché, amendé et convenablement cultivé, acquerra une valeur vénale de plus de 800,000 fr., indépendamment de la valeur des constructions que vous aurez exécutées, et que je ne porte point en ligne de compte.

Ces avantages matériels ne sont pas les seuls que j'invoque en faveur du projet que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation. L'avantage moral qui doit résulter de la nature des travaux auxquels se livreront ceux qui seront recueillis dans cet établissement, me frappe beaucoup plus encore. Les travaux de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux conviennent par leur variété à chacun des deux sexes, à tous les âges, à toutes les forces, et ils offrent une variété que n'ont pas les travaux de l'industrie. Ils s'exécutent en plein air, ils influent favorablement sur le physique comme sur le moral, ils sont attachants par eux-mêmes, ils rapprochent l'homme de la nature et retremperont insensiblement son moral. Il suffira d'une discipline sévère pour vaincre les premières répugnances ; l'attrait naturel de ces travaux fera le reste pour donner aux pensionnaires des habitudes d'ordre et de travail. Ils les retrouveront partout dans nos campagnes auxquelles nous pourrions envoyer ces mendiants qui auront cessé de l'être.

La population de la colonie, durant la saison morte, pourrait être utilement employée aux travaux d'entretien des chemins vicinaux et aux travaux relatifs à l'entretien de la propreté de nos rues. Peut-être le département y trouverait-il un jour une ressource avantageuse pour y placer à des prix plus modérés les enfants trouvés et abandonnés. Cet essai pourrait même servir à faire faire un progrès notable au système pénitentiaire qui, depuis si longtemps, flotte entre les exagérations d'une philanthropie sentimentale et les rigueurs du système de l'isolement que nous avons emprunté aux Etats-Unis, sans tenir compte de la différence du caractère national et de la situation du pays, sans songer que les Etats-Unis ont leurs terres de l'ouest pour se débarrasser de la partie la plus inquiète et la plus turbulente de leur population, et qu'il faudrait avoir en

France une ressource analogue avant que de recourir à leurs procédés pénitentiaires.

L'établissement que je vous propose servirait tout à la fois et de maison de refuge et de ferme-modèle ; convenablement dirigé, il exercerait une influence heureuse sur l'agriculture en général, sur l'amélioration des races bovines, et pourrait donner l'exemple des meilleurs systèmes de culture.

Le gouvernement ne nous opposera bien certainement aucune difficulté. La conservation et le repeuplement des forêts sont sans doute d'un intérêt général et mérite d'être pris sérieusement en considération ; mais lorsque les considérations purement financières ont déterminé le gouvernement à autoriser des défrichements considérables dans les forêts domaniales qu'il a aliénées, il ne peut refuser une semblable autorisation lorsqu'il s'agit de la fondation d'un établissement conçu dans des vues d'intérêt général et dont l'exécution, si elle répond à mes espérances, exercera quelque influence sur la solution de hautes questions sociales.

Ce n'est pas le moment d'entrer dans des questions de détail et d'exécution. J'en ai fait l'objet d'une étude spéciale, et j'ai réuni les matériaux et les documents les plus propres à m'éclairer ; j'ai écrit officiellement aux autorités des divers pays étrangers dans lesquels se trouvent de semblables établissements ; je me suis mis en rapport avec des hommes pratiques, des cultivateurs éclairés, afin de réunir des données certaines sur les bénéfices éventuels d'un semblable établissement ; enfin les comptes-rendus de la maison de refuge actuelle fournissent la mesure approximative des dépenses calculées par individu. La nature des constructions à faire, le mode d'assolement et d'exploitation, l'organisation intérieure de l'établissement, sa direction, sa discipline, sa comptabilité et les moyens d'en contrôler la gestion, ont tour-à-tour fixé mon attention, et j'aurai l'honneur de soumettre les résultats auxquels je suis arrivé à la commission que je vous prie de vouloir bien m'adjoindre. Les discussions qui s'élèveront sur toutes ces questions si importantes devront compléter mes propositions, et le projet ainsi mûri et élaboré offrira des chances certaines d'une bonne exécution et d'une heureuse réussite.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous faire les propositions suivantes, dans lesquelles se résument les conclusions actuelles de mon rapport :

1° De décider, en principe, que la commune fondera une colonie agricole en remplacement de la maison de refuge ;

2° D'autoriser dès à présent le maire à demander le défrichement de la forêt d'Ostwald, dont le terrain sera affecté à la colonie projetée ;

3° De voter que les fonds provenant de la vente des bois de la forêt d'Ostwald seront spécialement affectés, jusqu'à due concurrence, à l'exécution du projet dont vous aurez adopté le principe ;

4° D'adjoindre à l'administration une commission spéciale, nommée dans votre sein, pour arrêter définitivement l'organisation de l'établissement, en vous réservant de voter sur les moyens d'exécution que l'administration soumettra à votre décision après les avoir préalablement débattus avec votre commission.

*Le Maire,*

F. SCHUTZENBERGER.

Le Conseil, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité les conclusions du rapport de M. le Maire, et l'a invité à hâter de tous ses moyens l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'exécution de ce projet, et l'a autorisé à provoquer immédiatement l'autorisation de défricher la forêt d'Ostwald, où doit être établie la colonie agricole.

Présents : MM. SCHUTZENBERGER, maire, président ; BALTZINGER, HAAN, LAUTH (J.-J.), SCHMIDT, REUSS, HUCK, CHANPY, SCHNÉGANS, BARTHOLOMÉ, FRIEDOLSHEIM, LAUTH (G.), OTT, LIECHTENBERGER, STRIEBECK, KARTH, REDSLOB, STEINER, BUSCH, BRAUNWALD, COTTARD, OHLMAN, BOERSCH, NEBEL, LIPP, RATISBONNE, LAUTH (Ch.), SCHNEITER, EHRMANN, DETROYES.

#### CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Le canon des Anglais a tranché pour l'heure la question d'Orient. Le vice-roi d'Égypte a mis bas les armes devant la coalition. Et le ministère de l'étranger a rentré dans son fourreau cette redoutable épée de la France que le ministère du premier mars avait fait semblant de tirer !

— Ministres déchus et ministres nouveaux ont apporté tour-à-tour sur le tapis de la chambre basse, les misérables lambeaux de leur couarde et honteuse diplomatie, spectacle nouveau et vraiment fort instructif pour le pays qui sait, à n'en plus douter, ce que veut l'étranger et ce que consentent les hommes qui gouvernent la France.

— Et maintenant la Russie couve Constantinople; l'Angleterre, Saint-Jean d'Acre et l'isthme de Suez. Ce n'est pas tout encore :

l'Angleterre met le pied sur l'empire Chinois et se prépare à faire feu de tribord et babord sur le commerce de la France. Par forme de compensation nous avons la paix armée.

— Mais nous voilà aussi en face d'un déficit de quelque 900 millions. Qui donc comblera le gouffre dont les proportions vont toujours grandissant ?

— La reine Christine est partie pour l'Italie; elle va méditer sous le beau ciel sur le néant des grandeurs royales.

— Les cendres de Napoléon reposent maintenant sur la terre de France. On ne pouvait choisir un temps moins glorieux pour leur ouvrir les portes de la patrie.

— Messieurs du pouvoir viennent de laisser tomber quelques croix sur la poitrine des maires et préfets pour leur belle conduite pendant l'inondation. Ils n'ont oublié que les actes de courage et les services véritablement rendus, c'est-à-dire le peuple que l'on a vu partout et qui, lui, n'a vu nulle part les élus.

Mais aussi, qu'est-ce que le peuple ?

*Le Directeur-gérant,*  
**RIVIÈRE** cadet.

**EN VENTE**

CHEZ L'ÉDITEUR L. BOITEL, IMPRIMEUR, QUAI SAINT-ANTOINE, 36,  
ET CHEZ LES LIBRAIRES  
GUYMON, RUE LAFONT, 2; AYNÈS, RUE ST-DOMINIQUE,

**LYON INONDÉ EN 1840**

ET A DIVERSES ÉPOQUES,

**HISTOIRE**

DE TOUTES LES INONDATIONS QUI ONT AFFLIÉ LYON.

SOMMAIRE :

Des crues du Rhône et de la Saône.—Aspect de Lyon pendant l'inondation.—Nombre des sinistres.  
—Tableau de Vaise et de Serin.—Poesie : Strophes sur l'inondation, par M. Alphonse de Lamartine.—Vers par M. F. Bouchard, de Mâcon.—Documents historiques : Affiches de la mairie.—Lettre et mandement de l'archevêque de Lyon.—Mandement de l'archevêque de Bordeaux.—Sinistres du littoral du Rhône et de la Saône.—Inondations du Rhône et de la Saône à diverses époques.

**Prix : 1 franc.**

En vente au bureau de la **Démocratie Lyonnaise,**  
**LE LIVRE DU COMPAGNONAGE,**

contenant

DES CHANSONS DE COMPAGNONS, UN DIALOGUE SUR L'ARCHITECTURE,  
UN RAISONNEMENT SUR LE TRAIT, UNE NOTICE SUR LE COMPAGNONAGE, LA RENCONTRE  
DE DEUX FRÈRES, ET UN GRAND NOMBRE DE NOTES,  
PARMI LESQUELLES UNE SUR LES SALAIRES ET UNE SUR LES GRANDS  
HOMMES,

PAR **AGRICOL PERDIGUIER;**

compagnon menuisier,

Et chez l'Auteur, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 104, à Paris.

**Prix : 1 fr. 25 cent.**

Lyon. Imprimerie de L. Boitel, quai St-Antoine, 36.